

## MÉTÉO SYNDICALE...

Quand on ne connaît pas bien les «*beaux quartiers*» parisiens, on s'y perd dans toutes ces avenues au nom de porteurs de sabre et de boucherie militaire (1)! Pourtant, je l'admets, c'était facile de descendre à la station Kléber et rejoindre manifestantes et manifestants de la coordination syndicale *CGT-SUD-CNT Solidarité ouvrière* devant l'hôtel *le Peninsula*, un 5 étoiles appartenant au groupe *Katara Hospitality*. Tout comme le *Royal Monceau*, situé au 37, avenue Hoche, à un jet de pierre. Là-bas, alors qu'ils en sont à leur quatrième semaine de grève, femmes de ménage, serveurs, employés ne désarment pas: pas question d'être «*condamnés au Smic*». Les organisations syndicales patronales incitent la direction à ne pas discuter des revendications salariales. Dans l'intersyndicale on se souvient que au mois d'août, à l'inauguration de *Peninsula*, avenue Klébert, Laurent Fabius et Fleur Pellerin avaient salué la «*création de 530 emplois*» grâce aux investissements qataris dans le cadre d'une *joint-venture* via Schangai et Hong Kong. L'amour du gouvernement pour les entreprises n'a pas de frontières! La lutte à *Royal Monceau* continue, la solidarité aussi. Affaire à suivre avec l'assignation vendredi dernier de grévistes au tribunal.

Dans ce décor diablement «*Union sacrée*» une nouvelle qu'on ne sait pas trop apprécier à sa juste valeur... Reprenons la dépêche AFP: «*À l'automne 1948, plusieurs milliers de mineurs des sites du Nord-Pas-de-Calais avaient cessé le travail pour protester contre des décrets qui prévoyaient notamment la baisse de leur rémunération. Au terme de près de deux mois de grève, marqués par de très violents heurts avec les forces de l'ordre, près de 3.000 mineurs avaient été licenciés. Plusieurs centaines d'entre eux avaient été poursuivis en justice et condamnés, certains à des peines de prison ferme*».

En mars 2011 la cour d'appel de Versailles avait reconnu le caractère discriminatoire et abusif du licenciement de 17 mineurs et employés de la société publique *Charbonnages de France* qui gérait les sites, et annulé ces licenciements. Elle avait condamné *Charbonnage de France* et l'*Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs* à leur verser 30.000 euros chacun.

Mais la décision avait été cassée en octobre 2012 par la *Cour de cassation* saisie par Christine Lagarde. Aujourd'hui la ministre de la Justice, Taubira, veut rouvrir le dossier. Une once de réparation à la mémoire ouvrière dans le front gouvernement/patronat qui règne en maître?

Sinon le camarade Filoche va-t-il être exclu du PS? Avoir rappelé que le patron défunt de Total, malgré ses airs courtois, était un patron de combat, militant de la déréglementation sociale, n'a pas plu! Oubliée la *Section française de l'Internationale ouvrière*! On ne sait pas trop ce qui sortira du chapeau du demi-Catalan mais ça promet... À nous de déclencher, mieux que des poches de résistance, une véritable riposte.

**Jean-Pierre GERMAIN**  
*Groupe Salvador-Segui*

-----

(1) À l'attention de celles et ceux qui n'habitent pas Paname: la place de l'Étoile, appelée aussi Charles-de-Gaulle, est entourée des avenues Kléber, Foch, Hoche, de-la-Grande-Armée, Friedland, Wagram, Iéna. Tout ça et d'autres, entourant l'arc de Triomphe.